

Réf: Dossier 391567

Avis de constitution

SOCIETE « EPV MARIE CATHY REHOBOTH » en abrégé « EPV MCR »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE D'
ANYAMA QUARTIER ANYAMA-ADJAME 4è EXTENSION, Lot
6074, Ilot 762

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV MARIE CATHY REHOBOTH »

en abrégé « EPV MCR »

Objet : ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE D'
ANYAMA QUARTIER ANYAMA-ADJAME 4è EXTENSION, Lot
6074, Ilot 762

Dirigeant(s) Mme BAMBA ÉPOUSE DIOMANDE MAKONY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01332 du 17/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16975/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

Pour Avis

Le CEPICI

